

**Bureau communautaire du  
3 février 2026 – siège communautaire à Clisson**

---

**ORDRE DU JOUR**

---

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 20 janvier 2026.

**Transport - mobilités**

- 1- Ligne de covoiturage dynamique Remouillé-Nantes : approbation du règlement d'utilisation des box à vélos sécurisés situés aux abords des arrêts applicable à compter du 5 février 2026

Questions diverses